



Lettre épiscopale sur la Synodalité

Un pas de plus sur le chemin de la Synodalité

Quand l'Esprit Saint intervient

Chers frères et sœurs en Christ,

Le Synode sur la Synodalité a tracé non seulement la voie d'une compréhension renouvelée de l'Église dans ses processus, mais il a aussi expérimenté une méthode d'écoute, de consultation et de discernement que nous voulons faire connaître au niveau diocésain pour avancer sur le chemin d'une Église missionnaire.

Pour la mise en route d'un processus spirituel que je souhaite vivement vivre avec vous, confions ensemble à la fin de cette Octave mariale 2026 le chantier de notre Église diocésaine à la Vierge Marie. D'autant plus, je vous invite à reprendre le Document final (DF)¹ du Synode, de le lire individuellement ou en groupe, afin de mieux saisir sa portée et découvrir les défis concrets de la Synodalité pour l'Église du Christ qui est à Luxembourg.

Cette phase de mise en œuvre de la Synodalité n'est pas un travail en plus, mais une chance de relire notre « être » et notre « faire » en Église. Au cours de cette étape, la *Conversation dans l'Esprit* est un outil de choix pour nous mettre à l'écoute de la Parole de Dieu et des réalités qui sont les nôtres, toujours dans un climat de confiance où « *Nul n'est appelé à commander, tous sont appelés à servir ; nul ne doit imposer ses idées, nous devons tous nous écouter les uns les autres ; nul n'est exclu, nous sommes tous appelés à participer ; nul ne détient la vérité absolue, nous devons tous la rechercher humblement ensemble* »².

Vers des communautés vivantes où l'Esprit Saint intervient

Pour accompagner cette 3^e phase du Synode, j'ai chargé une Équipe synodale diocésaine qui, en collaboration avec d'autres instances consultatives, comme le Conseil pastoral diocésain, a reçu mission d'accompagner l'implémentation de la Synodalité.

Déjà depuis le début de l'année pastorale 2025/2026, j'ai souhaité que tous les membres des instances consultatives diocésaines, tels les Conseils diocésains (Conseil épiscopal, Conseil presbytéral, Conseil pastoral diocésain, Conseil des doyens, Conseil du Séminaire, Conseil des jeunes) participent à une initiation à la *Conversation dans l'Esprit* pour

¹ DOCUMENT FINAL DU SYNODE (DF), Pour une Église synodale : Communion, Participation et Mission, juillet 2025

² PAPE LÉON XIV, HOMÉLIE à Saint-Pierre, Jubilé des équipes synodales et des organes de participation, octobre 2025

expérimenter celle-ci en groupe et en vue de l'intégrer au niveau du travail pastoral concret.

Conscients du fait que la *Conversation dans l'Esprit* n'est pas une panacée, ni une recette miracle, mais une aide pour vivre un discernement pastoral qui tient compte des réalités actuelles, je vous invite à en prendre connaissance.

La *Conversation dans l'Esprit* - une clé majeure de la Synodalité

Pour entrer dans un processus spirituel, il importe tout d'abord que tous les baptisés se sentent appelés et concernés. Dans un premier temps il faudra favoriser la communication entre tous à partir du Document final du Synode. Ici la *Conversation dans l'Esprit*, proposée par l'Église universelle, pourra se vivre dès à présent dans des groupes en faisant vos propres expériences. De même vous pouvez demander de l'aide, voire un support à l'Équipe synodale diocésaine. Contact par synode-esprit@cathol.lu

Pratiquer la *Conversation dans l'Esprit* ?

- Les participants se rassemblent au plénum autour de la Parole de Dieu. La démarche en soi commence par une prière à l'Esprit Saint qui est le protagoniste de la Synodalité. Un modérateur du temps (facilitateur) veille au déroulement de la *Conversation dans l'Esprit*. Ensuite la Parole de Dieu est proclamée à haute voix dans le grand groupe.
- Les participants sont invités à prendre un temps de prière personnelle pour méditer en silence sur une question préparée et communiquée d'avance et qui est en lien avec le texte biblique. A la fin de la prière personnelle chacun discerne ce qu'il aimerait partager aux autres.
- Après la prière personnelle les participants se retrouvent dans des groupes de partage. Les lieux du partage sont aménagés en amont de la rencontre, de même que la répartition des groupes. Le facilitateur/modérateur veille au temps imparti et rappelle les principes de l'écoute.
- Lors du premier tour, chacun partage un fruit de sa prière. Celui qui prend la parole s'exprime en « Je ». Il n'intervient qu'une seule fois, tandis que les autres écoutent. Le facilitateur veille à ne pas engager une discussion. Avant le deuxième tour, un bref temps de silence est proposé.
- Commence ensuite le deuxième tour, où chacun essaie d'entrer en résonance avec ce qui vient d'être dit, soulignant éventuellement un aspect, partageant une nouvelle inspiration, formulant une question, mais restant toujours en mode d'écoute, sans commenter ce que l'autre vient de dire. Cette étape est clôturée par une prière spontanée.
- Ensuite tout le monde se retrouve à nouveau au plénum où les participants continueront à s'écouter pour vivre un discernement et arriver à un consensus. A la fin le modérateur invite les participants à mettre les grandes lignes du partage par écrit et la *Conversation dans l'Esprit* se conclut par un moment de célébration.

Selon des expériences faites ailleurs, cette méthodologie semble être particulièrement adaptée pour traiter des questions importantes en groupe, vivre un discernement dans

une équipe ou dénouer des tensions (p.ex. mise en place d'un projet, changements importants au niveau de l'organisation de la paroisse, mise en place d'un projet catéchétique ou de la désacralisation d'une chapelle/église).

Autres défis du Document final à relever

- Encourager la spiritualité de la Synodalité (DF n° 43-46).
- Renforcer des modes de prise de décision dans un processus (DF n° 81-86).
- Faire appel à une plus grande Synodalité au niveau décisionnel (DF n° 93-94).
- Promouvoir la culture du dialogue dans la transparence (DF n° 95-102).
- Encourager les instances participatives (DF n° 103-106).
- Préparer une assemblée ecclésiale (DF n° 108).
- Promouvoir et institutionnaliser de nouveaux ministères et charismes selon les besoins pastoraux (DF n° 60).
- Développer l'initiation chrétienne dans un esprit synodale et faire des propositions de formation dans un esprit synodal (DF n° 117).

Entrer dans un processus de conversion³

Il me tient particulièrement à cœur de vous encourager au début de cette 3^e étape de la Synodalité et spécialement au lendemain des visites pastorales que nous avons vécu dans les différents doyennés. De même, je tiens à souligner que c'est dans la confiance que nous avancerons en Église, une Église en chantier où tous s'engagent au titre de leur baptême.

Concernant l'avenir, nul ne détient les solutions en mains, mais tous doivent chercher ensemble pour avancer dans la mouvance de l'Esprit Saint. Le processus que nous voulons vivre ensemble est un processus de conversion (conversion des relations, des processus et des liens), où il nous faut intégrer les différences culturelles et linguistiques qui composent cette Église, afin de devenir une Église plus synodale qui construit des ponts et qui favorise le dialogue entre tous, coresponsables⁴.

Confions la démarche de la Synodalité à la Consolatrice des Affligés, afin que Marie nous accompagne à devenir toutes et tous des disciples-missionnaires.

Avec toute ma gratitude pour votre engagement et ma bénédiction épiscopale

A handwritten signature in blue ink, starting with a cross symbol and followed by the name 'Jean-Claude' in a cursive script.

+ Jean-Claude Cardinal Hollerich
Archevêque de Luxembourg

Luxembourg, le 2 mai 2026, Solennité de la Consolatrice des Affligés

³ DF n°140-151

⁴ DF n°36